AFA ATTESTATION FÉDÉRALE D'ASSISTANT

L'Attestation Fédérale d'Assistant (AFA) permet de donner une reconnaissance à un jeune intéressé par l'enseignement pour aider et assister un enseignant diplômé à encadrer des séances de karaté et de disciplines associées dans un club affilié FFK.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés de la FFK de 14 ans et plus ;
- Assistants investis dans l'encadrement de la pratique.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter votre école départementale de formation pour étudier les possibilités d'accueil.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Initier à l'enseignement, aider à encadrer des séances de karaté, wushu et disciplines associées ;
- Sensibiliser au fonctionnement du club ;
- Favoriser la préservation de la sécurité des pratiquants lors des séances.
- Permettre l'accès au dispositif « jeune coach ».

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 14 ans ;
- Être ceinture marron minimum ;
- Avoir 2 timbres de licences FFK dont la saison en cours ;
- Avoir une aurorisation parentale ;

DATES ET LIEUX

La formation est organisée par les écoles départementales de formation :

Chaque candidat passe son diplôme dans son comité départemental d'appartenance. Sinon, il doit procéder à une demande de dérogation (voir son responsable de formation). Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour y trouver les dates et lieux de formation.

TARIFS

Frais de formation : 30€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Enseignement et animation ;
- Environnement associatif et fédéral ;
- Participation à la vie fédérale et citoyenne.

La durée et les méthodes pédagogiques :

- 8h de formation en présentiel

Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience, alternance en structure club.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Évaluations formatives ;
- Suivi de l'intégralité de la formation.

CONTACT

La Fédération délègue l'organisation et la mise en œuvre pédagogique de cette formation à ces comités départementaux. Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour plus d'informations.